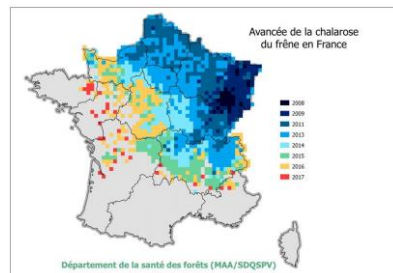


La chalarose, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2010, les frênes de la région sont victimes d'un champignon foliaire : *Hymenoscyphus fraxineus*, originaire d'Asie.

Ce champignon, d'abord identifié sous le nom de *Chalara fraxinea* (d'où le nom de « chalarose ») a été détecté en Pologne, en 1990. Depuis, il envahit progressivement l'Europe : il est arrivé en France en 2008 et progresse en direction du Sud-Ouest. Il est spécifique au frêne et ne présente pas de risque de contagion ou d'allergies pour la santé humaine ou les autres essences d'arbre.



Hymenoscyphus fraxineus

Ce champignon minuscule (quelques mm) pénètre par les feuilles, provoque leur flétrissement, puis passe dans les rameaux qui, à leur tour, se dessèchent. Le champignon peut également fructifier au sol et infecter le pied des frênes en s'insinuant dans les fissures de l'écorce, ce qui entraîne des nécroses et facilite l'action de pathogènes secondaires (autres champignons, scolytes,...) qui profitent de l'affaiblissement des frênes pour se développer et accélèrent le dépérissement de ceux-ci.

Les frênes utilisent alors leurs réserves pour reconstituer tant bien que mal leur houppier mais cet effort constant finit par les épuiser et, au bout de quelques années, les arbres meurent.

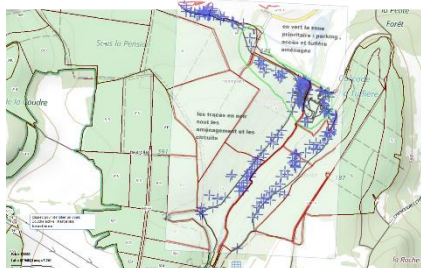
Il n'existe à ce jour pas de traitement connu pour lutter contre la maladie et sa progression.

Quels travaux sont réalisés ? Sur quelle période ?

Afin de procéder à la sécurisation du site de la Tufière et des sentiers de randonnée, la coupe des Frênes atteints par la chalarose est prévue en 2018.

Les arbres dangereux à abattre ont été repérés et martelés par l'ONF en 2017.

Le chantier étant délicat et les conditions dangereuses, un délai de 8 semaines environ sera nécessaire pour la mise en sécurité du site. Les coupes débuteront en août et se répartiront sur 3 périodes (période 1 de 3.5 semaines, période 2 de 2 semaines et période 3 de 2.5 semaines). Ces délais s'expliquent notamment par le démontage et remontage nécessaire des équipements actuellement existants autour de la Tufière (barrières le long des sentiers,...).



Il y aura 501 arbres coupés, dont 228 grumes, pour un volume estimé à 770 m³.

Localisation des arbres dangereux à abattre : le long des sentiers et autour de la Tufière

Office National des Forêts

Pourquoi fermer l'accès à la Tufière ?

Le développement de la chalarose sur un frêne entraîne un dépérissement de ses branches ainsi qu'une nécrose au niveau du tronc. Ce dépérissement s'accélère encore plus rapidement si un parasite secondaire s'ajoute à la chalarose.

Les frênes deviennent alors très dangereux car la probabilité d'une chute de branche morte ou même d'un d'arbre entier est augmentée. Ce risque est d'autant plus fort par grand vent.

La Tufière de Rolampont présente le long des chemins d'accès à la Tufière et autour de celle-ci de nombreux frênes atteints plus ou moins fortement par la chalarose. Or plus un arbre est atteint par la chalarose, plus les risques de chute sont importants.

L'Office national des forêts, en tant que gestionnaire des forêts publiques, est tenu d'assurer la sécurité du public qui les fréquente. Afin de garantir la sécurité des promeneurs et usagers de la forêt, l'ONF a invité la commune à prendre un arrêté d'interdiction d'entrer dans la forêt et à réaliser des travaux de mise en sécurité du site de la Tufière et des chemins de randonnée alentour.

L'arrêté municipal n° 2017-72 interdit donc l'accès au site de la Tufière du **21 décembre 2017 au 31 octobre 2018 inclus**.



Frênes atteints de la chalarose. Photographie prise en 2017 sur le site de la Tufière.

Quel impact sur la Tufière ?

La Tufière de Rolampont est un Site Inscrit, ce qui permet de conserver et préserver ce patrimoine naturel rare et fragile. Les travaux de sécurisation du site ont donc été validés par l'Architecte des Bâtiments de France et ont été déclarés en préfecture. Ceci afin de s'assurer que les travaux envisagés respectent bien le site.

Aucune coupe ne sera réalisée au sein même de la Tufière. Son fonctionnement naturel entraîne dans tous les cas l'asphyxie des racines des arbres.

Les coupes réalisées à proximité modifieront momentanément ses abords et la vision depuis le chemin de randonnée tel qu'il est à ce jour, en attendant la croissance des semis et du sous-étage existant ; elles restitueront le cône de vue qui existait il y a quelques années et qui a été obstrué par la croissance de frênes (notamment en bas de la tufière).

Les coupes réalisées à proximité ne devraient pas altérer le fonctionnement des mousses responsables de la formation de Tuf, l'apport de lumière étant nécessaire à leur fonctionnement.

Ci-contre : Vue depuis le haut de la Tufière, avec des Frênes dépérissants visibles au fond (2017).

